

**Rapport sur les catastrophes
dans le monde 2020**

Résumé



CONTRE MARÉES ET CHALEURS

**S'attaquer ensemble aux conséquences
humanitaires de la crise climatique**

© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 2020

Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition que la source soit clairement indiquée.

ISBN 978-2-9701289-6-0

URL: <https://media.ifrc.org/ifrc/world-disaster-report-2020>

Photo de couverture : Assam state, Inde, 2020. © Croix-Rouge de l'Inde

Création graphique couverture : Val Shapiro

Contactez-nous :

Toute demande de reproduction à des fins commerciales doit être adressée directement au Secrétariat de la Fédération internationale :

Adresse : Chemin des Crêts 17, Petit-Saconnex, 1209 Genève, Suisse

Adresse postale : Case postale 303, 1211 Genève 19, Suisse

T +41 (0)22 730 42 22 | **F** +41 (0)22 730 42 00 | **C** secretariat@ifrc.org | **W** [ifrc.org](https://www.ifrc.org)

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge désire exprimer sa gratitude aux partenaires suivants pour le soutien qu'ils ont apporté à cette publication.



Australian Government

Department of Foreign Affairs and Trade



Ministry for Foreign
Affairs of Finland



CAROLINE
Collaborative Research Fellowships
for a Responsive and Innovative Europe



School of Law
Scoil an Dlí



Instantané des catastrophes climatiques et météorologiques et de leurs conséquences

Ces dix dernières années, **83 % des catastrophes déclenchées par des aléas naturels ont été provoquées par des phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes**, tels que des inondations, des tempêtes et des vagues de chaleur.

Le **nombre des catastrophes climatiques et météorologiques** augmente depuis les années 1960, et **a progressé de près de 35 %** depuis les années 1990.

La proportion des catastrophes attribuables à des phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes a, elle aussi, nettement augmenté pendant cette période, passant de **76 % dans les années 2000 à 83 % dans les années 2010**.

Les **catastrophes provoquées par des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes ont tué plus de 410 000 personnes ces dix dernières années**, en grande majorité dans des pays à revenu faible ou moyen inférieur. Les vagues de chaleur, suivies des tempêtes, ont été les plus meurtrières.

En outre, **1,7 milliard de personnes dans le monde ont été touchées par des catastrophes climatiques et météorologiques** au cours de la décennie écoulée.



RÉSUMÉ

Vue d'ensemble

La pandémie de COVID-19 a montré combien le monde était vulnérable à une catastrophe véritablement planétaire. Mais une autre catastrophe, de plus grande ampleur, se développe depuis des décennies, une catastrophe que l'humanité est toujours loin de contrer par des efforts suffisants, tandis que les communautés et les pays doivent encore s'adapter à ses réalités.

Déjà, le réchauffement planétaire emporte des vies et dévaste des moyens de subsistance chaque année, et ses conséquences ne peuvent que s'aggraver si une action résolue n'est pas engagée immédiatement. La fréquence et l'intensité des phénomènes climatologiques augmentent considérablement, avec davantage de tempêtes de catégorie 4 ou 5, davantage de vagues de chaleur battant des records de températures et davantage de fortes pluies, entre bien d'autres extrêmes. La perte de ressources naturelles, l'insécurité alimentaire, les effets directs et indirects sur la santé, et les déplacements de populations sont, de même, en hausse. De nombreuses communautés sont touchées par des catastrophes concurrentes et consécutives, ce qui leur laisse peu de temps pour se relever avant le choc suivant. Les personnes les plus à risque dans ces communautés pourraient être laissées pour compte si leurs besoins et leurs capacités ne sont pas cernés et leurs voix ne sont pas entendues.

Les plans de relance d'envergure qui sont mis au point dans le monde en riposte au COVID-19 sont l'occasion de reconstruire en mieux – par un relèvement non seulement vert mais aussi adaptatif, en investissant des fonds dans des mesures destinées à rendre les communautés plus sûres et plus résilientes.

Les ressources dont nous avons besoin pour nous adapter aux catastrophes climatiques actuelles ou imminentes sont à portée de main. Ainsi, quelque 50 milliards de dollars É.U. (environ 49 milliards de francs suisses) seraient nécessaires chaque année pour répondre aux besoins en matière d'adaptation que 50 pays en développement ont définis pour la prochaine décennie. Ce montant est dérisoire au regard de la riposte mondiale aux répercussions économiques de la pandémie, qui dépasse déjà les 10 000 milliards de dollars É.U. (approximativement 9 800 milliards de francs suisses), dont 750 milliards d'euros (802 milliards de francs suisses) au titre du plan de relance économique convenu par les dirigeants de l'Union européenne en juillet 2020, et 2 200 milliards de dollars É.U. (2 100 milliards de francs suisses) au titre du plan de relance adopté par les États-Unis en mars. Cet argent pourrait être utilisé aussi pour atteindre des objectifs qui ne se limitent pas à la création d'emplois (en soi, essentielle), et faciliter un relèvement vert, inclusif et résilient.

Avant tout, il est capital de bien utiliser les ressources disponibles, et les gros titres sur les millions et les milliards de dollars mobilisés ne devraient pas nous faire oublier que nous devons nous assurer que ce qui est alloué est dépensé au mieux en faveur des personnes qui en ont le plus besoin. À l'heure actuelle, les financements disponibles pour l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe ne semblent pas systématiquement donner la priorité aux pays aux capacités d'adaptation les plus limitées et les plus exposés aux risques.

Si des volumes plus importants de financement sont souvent alloués aux pays présentant les niveaux les plus élevés de vulnérabilité aux risques de catastrophe et aux risques climatiques, tel n'est pas systématiquement le cas. Nombre de pays hautement vulnérables sont laissés pour compte et ne reçoivent qu'une aide relativement modeste au titre de l'adaptation aux changements climatiques.

L'analyse présentée dans le *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2020* montre qu'aucun des vingt pays les plus vulnérables aux changements climatiques (selon ND-GAIN) et aux catastrophes climatiques et météorologiques (selon INFORM) figurait parmi les vingt principaux bénéficiaires par personne des financements au titre de l'adaptation aux changements climatiques. La Somalie, le pays le plus vulnérable, n'occupe que le 71^e rang en ce qui concerne les engagements de financement par personne. Aucun des pays bénéficiant des cinq engagements les plus élevés n'affichait des scores relatifs à la vulnérabilité élevés ou très élevés. À l'autre extrémité de l'éventail, 38 pays affichant des scores de vulnérabilité élevés (sur 60) et cinq pays affichant des scores de vulnérabilité très élevés (sur 8) recevaient moins d'un dollar É.U. par personne au titre de l'adaptation aux changements climatiques. Deux pays (République centrafricaine et République populaire démocratique de Corée) ne recevaient aucun financement. Il est à noter qu'aucun des cinq principaux bénéficiaires n'était considéré comme un contexte fragile.

Il faut aussi, et c'est un enjeu supplémentaire, veiller à ce que le financement atteigne les personnes les plus à risque dans ces pays. Beaucoup de communautés peuvent être particulièrement vulnérables aux risques climatiques – des personnes aux prises avec un conflit, dont la capacité de gérer les chocs est déjà mise à rude épreuve, aux migrants et aux personnes déplacées qui ont des difficultés à accéder aux services et à l'assistance dont ils ont besoin, en passant par les pauvres des zones urbaines et d'autres communautés marginalisées. Un soutien doit être apporté en priorité à ces communautés extrêmement vulnérables aux risques climatiques.

Les problèmes ne sont pas seulement financiers. Le rapport fait valoir qu'il est temps de cesser de faire comme si de rien n'était et de passer des paroles aux actes. Ce qui doit être fait est en grande partie connu depuis des années – la mise en place n'a simplement que trop tardé. Mais nous devons aussi amplifier certains des nouveaux enseignements que nous avons tirés récemment de notre environnement modifié.

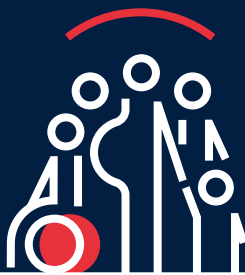
Catastrophes ayant eu lieu pendant la pandémie de COVID-19

Les changements climatiques n'attendent pas que le COVID-19 soit maîtrisé. De nombreuses personnes sont directement touchées à la fois par la pandémie et par des catastrophes climatiques, et les plus pauvres et les plus à risque sont frappées les premières et le plus durement. Plus de 100 catastrophes ont eu lieu entre mars (quand la pandémie a été annoncée) et septembre 2020, quand la version finale du présent rapport a été arrêtée, et plus de 50 millions de personnes ont été touchées. Sans doute sommes-nous très « pris » par la pandémie, mais il n'a jamais été aussi urgent d'agir.

Plus de
100
catastrophes
ont eu lieu au cours
des **six premiers mois**
de la **pandémie de**
COVID-19



Plus de
50
millions
de personnes
ont été touchées



Plus de
10
de ces catastrophes
ont touché chacune
plus de
250 000 personnes



Près de **99 %**
des personnes touchées l'ont été par
des phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes

Sources : IFRC GO, EM-DAT

Notes : L'épidémie de COVID-19 a été qualifiée de pandémie par l'OMS le 11 mars 2020. Les chiffres couvrent la période du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2020.

Fondamentalement, nous devons nous assurer que nous mettons en œuvre conjointement les engagements interdépendants qui ont été pris dans les objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris adopté en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2020. Et nous devons bien mieux veiller à ce que tous les acteurs – gouvernements, donateurs, secteurs de l'humanitaire, du développement, du climat et de l'environnement – donnent la priorité au soutien aux personnes, aux communautés et aux pays les plus à risque.

Le *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2020* fait le point en détail sur les risques de catastrophe qu'engendre l'évolution du climat et analyse les mesures qui doivent être prises pour en combattre les conséquences pour l'humanité.

Le chapitre 2, « **Des aléas omniprésents – climat et catastrophes : tendances et conséquences** », démontre que le nombre de catastrophes a augmenté avec le temps et que les catastrophes climatiques et météorologiques ont crû en nombre et en pourcentage de toutes les catastrophes. Nous pouvons donc penser non seulement que nous disposerons de moins de temps pour nous relever entre deux catastrophes, mais aussi que des catastrophes multiples se produiront simultanément, provoquant des chocs cumulés. Par exemple, les dangers que constituent les cyclones, les inondations, les sécheresses, les incendies ou les vagues de chaleur n'ont pas disparu tandis que le monde s'adaptait à la pandémie de COVID-19. Ce chapitre examine les conséquences humanitaires que les phénomènes météorologiques extrêmes exacerbés par les changements climatiques pourraient avoir au cours des 10 à 30 prochaines années – dont les déplacements de populations, l'insécurité alimentaire, la perte de moyens de subsistance, les dégâts matériels, les blessures et les vies perdues – et la probabilité que beaucoup de personnes ne seront plus en mesure de faire face. Le nombre de personnes touchées par les catastrophes climatologiques augmente, et continuera d'augmenter à moins que nous ne prenions des mesures visant l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

Le chapitre 3, « **Le climat en tant que multiplicateur des risques – tendances en matière de vulnérabilité et d'exposition** », examine les incidences géographiques inégales des aléas climatiques et météorologiques entre les régions (l'Asie-Pacifique étant la plus touchée), et à l'intérieur des pays. Il constate que des tendances telles que l'urbanisation rapide non maîtrisée et les inégalités sociales et économiques déterminent qui est le plus exposé. Il fait valoir que les efforts visant à réduire les risques doivent prendre appui sur une connaissance plus approfondie des raisons pour lesquelles certaines personnes sont plus vulnérables et/ou moins à même que d'autres de surmonter une crise, en prenant en compte à la fois les groupes de personnes qui sont généralement plus vulnérables, et les différences considérables d'expériences et de situations à l'intérieur et entre les groupes. Sans cela, nous n'atteindrons pas les personnes les plus en détresse. Le chapitre se penche également sur les difficultés auxquelles le système humanitaire était confronté avant même le choc mondial du nouveau coronavirus, et avertit que la crise du COVID-19 creusera les lacunes existantes.

Le chapitre 4, « **Réduire les risques et renforcer la résilience : limiter au minimum les conséquences des phénomènes extrêmes potentiels et prévus** », décrit ce qu'il faut faire pour efficacement réduire les risques de catastrophes climatiques et météorologiques en réduisant l'exposition et la vulnérabilité, et en améliorant l'aptitude des personnes à gérer les chocs et les tensions. Il appelle à intensifier d'urgence, dès à présent, les efforts axés sur l'adaptation aux changements climatiques et le développement tenant compte des risques, pour faire face aux risques croissants, et à modifier en profondeur toutes les approches de la résilience dans les secteurs du développement, de l'humanitaire, de l'environnement et du climat.

Les programmes et les opérations doivent être « adaptés au climat » ; nous devons faire davantage pour collaborer, renforcer et harmoniser les efforts et définir ensemble des solutions ; et nous devons associer les communautés – en particulier les femmes, les jeunes et les populations autochtones – à la conception de nos pratiques en matière d'adaptation et de réduction des risques afin qu'elles répondent véritablement aux besoins des personnes les plus à risque. Le chapitre constate en outre que le secteur humanitaire doit non seulement devenir plus efficace, mais aussi évoluer pour être en mesure de faire face à la fréquence et à la gravité croissantes des phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes, en particulier en élargissant l'alerte précoce et les approches anticipatives face aux aléas multiples.

Le chapitre 5, « **Respecter l'environnement : renforcer la viabilité environnementale des opérations d'urgence et de relèvement** », s'intéresse aux moyens de rendre l'assistance humanitaire plus verte et plus durable. Il explique comment renforcer la viabilité environnementale des opérations d'urgence et de relèvement tout en limitant leur empreinte climatique et environnementale. Et il fait valoir que les organisations humanitaires ont pour responsabilité de ne pas nuire, ce qui signifie qu'elles doivent toutes adopter une approche beaucoup plus résolue de l'écologisation de leurs propres activités et opérations, en particulier en ce qui concerne leur empreinte carbone et leur impact sur l'environnement.

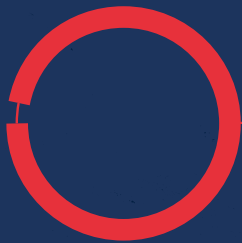
Le chapitre 6, « **Gouvernance des risques de catastrophe adaptée au climat : garantir des cadres réglementaires inclusifs et cohérents** », constate que les pays doivent impérativement améliorer l'efficacité de leurs cadres nationaux de gouvernance des risques face aux risques de catastrophe croissants et à la détérioration des tendances climatiques. Il faudrait, pour ce faire, engager des processus cohérents de modification des lois et des politiques, qui renforcent plus systématiquement la résilience aux risques climatiques et aux risques de catastrophe. Les nations pourraient ainsi optimiser leurs ressources disponibles et accroître l'efficacité de leurs mesures de gestion des risques. Des lois et des politiques nationales plus intégrées, couvrant les risques climatiques et les risques de catastrophe au niveau national, sont un moyen essentiel de remplir les engagements intersectoriels internationaux pris au titre des ODD, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai.

Le chapitre 7, « **Financement intelligent : faire parvenir l'argent là où il est le plus nécessaire** », relève, au sujet des allocations, que nos structures actuelles du financement de l'action climatique n'atteignent pas encore leur cible. Le financement intelligent tient au lieu et à la manière dont l'argent est dépensé, et pas seulement aux montants qui sont dépensés. Il s'agit de délibérément orienter l'argent vers les pays et les communautés les plus exposés aux risques de crises liées aux changements climatiques et de concevoir des stratégies globales de financement en prenant pour point de départ ce dont ces personnes et ces lieux ont réellement besoin. Les pays développés ont clairement pour responsabilité d'honorer leurs engagements de fournir ce financement, et tous ceux qui participent à son utilisation de veiller à ce qu'il soit alloué et conçu de façon à avoir le plus d'effets possibles pour les personnes qui en ont le plus besoin. Il faut pour cela intégrer l'expérience et le savoir-faire des populations et des systèmes locaux, qui font face aux pires effets des changements climatiques. Des efforts concertés doivent être entrepris non seulement pour cibler les lieux les plus vulnérables, mais aussi pour élaborer des plans et des outils de financement qui favorisent les meilleurs résultats pour les personnes.

Le *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2020* souligne avec insistance que des mesures doivent être prises d'urgence au niveau communautaire, là où elles sont le plus nécessaires. Cependant, tous les acteurs doivent être plus avisés dans la manière dont ils le font. Dans ses recommandations, le rapport appelle tous les acteurs à être **climato-intelligents**, à **définir les bonnes priorités** et à **intégrer et localiser** les approches de la gestion des risques climatiques et des risques de catastrophe.

2019 EN CATASTROPHES

97,6 millions
de personnes ont été
touchées et **24 396**
ont été tuées



97%
des personnes
touchées l'ont été
par des **catastrophes
climatiques ou
météorologiques**

CATASTROPHES

Selon la taxinomie utilisée par EM-DAT

- Tempêtes
- Tremblements de terre
- Flambées de maladie
- Inondations
- Éruptions volcaniques
- Glissements de terrain (hydromet)
- Feux de végétation
- Températures extrêmes
- Sécheresses

Vagues de chaleur, Europe de l'Ouest

Juin à août 2019

3 vagues de chaleur ont fait 3 453 morts en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse

Ouragan Dorian, Bahamas et États-Unis

Septembre 2019

379 morts

Flambée de maladie à virus Ebola, RDC

Août 2018 à janvier 2020

2 264 morts (en 2019 seulement)

Inondations, Paraguay

Mai 2019

Plus de 522 000 personnes touchées et 23 morts

Sources : IFRC 2020 sur la base des données de EM-DAT, NDGC, l'OMS, DHO, FIRMS, National Hurricane Center, Joint Typhoon Warning Center, IBTrACS (NOAA), Reliefweb, examen de données secondaires.

Note : Les cartes utilisées n'impliquent, de la part de la Fédération internationale ou des Sociétés nationales, aucune prise de position quant au statut juridique d'un territoire ou de ses autorités.

308

catastrophes ont été déclenchées par des aléas naturels

77 %

des catastrophes déclenchées par des aléas naturels étaient des catastrophes climatiques ou météorologiques

Sécheresse, Afghanistan

Avril 2018 à juillet 2019

10,6 millions de personnes touchées

Typhons Faxai et Hagibis, Japon

Septembre à octobre 2019

Plus de 510 000 personnes touchées

Cyclones Kammuri et Phangone, Philippines

Décembre 2019

Respectivement 1,9 million et 3,2 millions de personnes touchées et 67 morts

Cyclone Fani, Inde

Mai 2019

Plus de 20 millions de personnes touchées et 50 morts

Cyclones Kenneth et Idai, Comores, Malawi, Mozambique et Zimbabwe

Mars et avril 2019

Plus de 3 millions de personnes touchées et 1 294 morts

Sécheresse, Afrique australe

Janvier à décembre 2019

Plus de 9 millions de personnes touchées dans 12 pays

Feux de végétation, Australie

Septembre 2019 à février 2020

19,4 millions d'hectares brûlés

127

Inondations

59

Tempêtes

25

Glissements de terrain (hydromet)

8

Feux de végétation

10

Températures extrêmes

8

Sécheresses

32

Tremblements de terre

3

Éruptions volcaniques

36

Épidémies



Afghanistan, 2019. Après des années de sécheresse, les crues éclair de mars 2019 ont fait beaucoup de morts et de dégâts dans nombre de provinces d'Afghanistan. Partout dans le monde, nombre de communautés sont touchées par des catastrophes concomitantes et consécutives, ce qui leur laisse peu de temps pour se relever avant le choc suivant.

© Croissant-Rouge afghan / Meer Abdullah Rasikh

Devenir climato-intelligents

Les acteurs de l'humanitaire, du développement, du climat et de l'environnement, doivent être beaucoup mieux préparés à agir sur la base de prévisions (en fournissant des espèces, des trousseaux d'articles d'assainissement et d'hygiène ou des kits « abris » et en mettant en place des mesures de préservation des moyens de subsistance, telles que l'évacuation du bétail, entre autres), y compris par la voie du financement fondé sur les prévisions. Le *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2020* fait valoir qu'il est temps de donner une ampleur accrue à cette approche, en l'incorporant tant dans les lois, politiques et plans nationaux relatifs à la gestion des risques de catastrophe, que dans les procédures et pratiques des donateurs et des organisations de l'humanitaire.

Il est impératif, à cette fin, de tenir pleinement compte de ce que la science nous dit sur les risques qui s'annoncent, et d'agir en conséquence, tout en sachant que ces risques peuvent être très différents de ceux du passé, même récent. Il faut donc combiner la connaissance que nous avons des vulnérabilités et des capacités à celle que nous avons des risques futurs possibles à différents horizons (y compris les prévisions météorologiques, les prévisions saisonnières et les projections en matière de changements climatiques).

En ce qui concerne les programmes de gestion des risques, tant les prévisions à long terme que les prévisions à moyen terme/saisonnières peuvent être essentielles pour la planification et l'investissement, tandis que les prévisions à court terme devraient déclencher une action anticipative. Le financement fondé sur les prévisions et les approches similaires ont de loin dépassé la phase de démonstration de faisabilité, puisque la Fédération internationale, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'autres partenaires les ont intégrés à leur action dans plus de 60 pays à ce jour. Pour que des vies soient sauvées, tous les systèmes d'alerte précoce doivent atteindre les personnes les plus à risque, être facilement compris par elles et suivis d'effets, et les investissements dans l'alerte précoce doivent s'accompagner d'investissements équivalents dans l'action rapide. Parallèlement, l'information sur les risques et les groupes particulièrement vulnérables qui est collectée pour élaborer des systèmes d'alerte précoce et d'action rapide peuvent, sans discontinuité, éclairer la planification à long terme en matière d'adaptation et de réduction des risques (ce qui n'est que rarement le cas aujourd'hui !). Par exemple, en même temps que des investissements sont faits dans des systèmes d'alerte précoce aux inondations pour les communautés vulnérables, il faut rendre les infrastructures essentielles plus résilientes aux risques prévisibles, et souvent croissants, d'extrêmes météorologiques et d'élévation du niveau des mers.

Définir les bonnes priorités

Notre objectif collectif est de mettre tout le monde à l'abri des catastrophes, mais les communautés les plus exposées et les plus vulnérables aux risques climatiques devraient être notre priorité absolue et le centre de notre attention.

Le *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2020* montre que le financement international de l'action climatique et de la réduction des risques de catastrophe ne suit pas le rythme des besoins en adaptation des pays à faible revenu, et que la priorité n'est pas donnée aux pays aux capacités d'adaptation les plus limitées et les plus exposés aux risques.

En outre, bon nombre de lois relatives à la gestion des catastrophes et de plans nationaux d'adaptation ne prescrivent pas clairement de s'intéresser en priorité aux personnes les plus à risques, et de veiller à ce qu'elles participent à la prise de décisions. Si les populations et les communautés les plus à risque sont loin d'être partout les mêmes, les habitants des bidonvilles, les migrants et les personnes déplacées, les communautés autochtones, les personnes âgées et les personnes handicapées, ainsi que les personnes qui ont une orientation sexuelle, une identité de genre, une expression du genre et des caractéristiques sexuelles différentes figurent parmi les groupes le plus fréquemment laissés pour compte.

Intégrer et localiser l'approche

Il peut sembler que l'« intégration » n'est pas une approche particulièrement révolutionnaire de la crise climatique mondiale, pourtant elle est indispensable. Les principaux cadres réglementaires mondiaux – les ODD, le Cadre de Sendai et l'Accord de Paris – appellent déjà à des approches intégrées de l'adaptation aux changements climatiques, de la réduction des risques de catastrophe et du développement. Toutefois, peu de lois et de politiques nationales relatives à la gestion des risques de catastrophe intègrent pleinement l'adaptation aux changements climatiques, et certains États emploient des mécanismes institutionnels et des processus de planification parallèles et distincts pour l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des risques de catastrophe et le développement.

De même, les sources internationales de financement de l'action climatique, du développement et de l'humanitaire ne sont pas intégrées, et opèrent souvent de façon non coordonnée, ce qui laisse des lacunes dans la couverture, en particulier le soutien aux intervenants locaux et à l'action au niveau des communautés.

Les organisations humanitaires et de la société civile locales peuvent anticiper, réagir et appuyer le relèvement des communautés touchées si ces communautés ont les ressources dont elles ont besoin. Il est extrêmement difficile aux groupes de la société civile d'accéder au financement multilatéral de l'action climatique, et un angle mort collectif peut priver de soutien le renforcement à long terme des capacités institutionnelles des intervenants locaux en cas de catastrophe.

Résumé des recommandations

À l'attention des gouvernements

- Concevoir des investissements, y compris les plans de relance consécutifs à la pandémie de COVID-19, pour appuyer une société verte, résiliente et inclusive, en finançant l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.
- Veiller à ce que les grandes infrastructures, telles que les écoles, les hôpitaux, les établissements de prise en charge des enfants et des séniors, les digues, les centrales électriques et les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, soient conçues (et adaptées, lorsque cela est possible) pour résister aux extrêmes climatiques et météorologiques et à l'élévation du niveau des mers prévus, en utilisant les études d'impact sur l'environnement en tant qu'outil réglementaire.

- Examiner les lois, les politiques et les plans relatifs à la gestion des risques de catastrophe pour s'assurer qu'ils sont adaptés au climat, compris et mis en œuvre. Ces lois, politiques et plans devraient aussi prendre en compte des innovations essentielles, telles que l'action et le financement fondés sur les prévisions, reliées à des systèmes de protection sociale résistants aux chocs.
- Concevoir des systèmes intégrés d'alerte précoce et d'action rapides axés sur l'être humain, qui garantissent la diffusion en temps opportun d'alertes pouvant être suivies d'effets au niveau des communautés, ainsi qu'une intervention protectrice adéquate, et y investir.
- Garantir l'accès décentralisé au financement au titre des activités d'adaptation et de gestion des risques de catastrophe, en particulier au niveau local.

À l'attention des organisations humanitaires (et autres organisations compétentes de la société civile)

- Faire leur et renforcer l'adaptation aux changements climatiques, en particulier dans les zones urbaines, ainsi que dans les contextes où les professionnels du développement sont peut-être moins présents, par exemple les crises complexes.
- Développer l'utilisation des informations prévisionnelles dans la planification et tirer des enseignements des expériences réussies d'actions rapides déclenchées sur la base de prévisions.
- Continuer de renforcer l'intervention rapide et de développer les capacités en prévision des catastrophes qui ne peuvent pas être évitées.
- Prendre la responsabilité d'améliorer les empreintes environnementales et climatiques locales et mondiales et d'en faire rapport en toute transparence, de renforcer la viabilité environnementale des activités et de l'impact humanitaires, et de resserrer les liens avec l'environnement dans toute l'action humanitaire.

À l'attention des donateurs multilatéraux et bilatéraux

- Concevoir des plans de soutien après COVID-19 favorisant un relèvement vert, résilient et inclusif par des investissements dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.
- Se montrer plus résolu à faire correspondre leur financement aux besoins d'adaptation des pays en développement les plus vulnérables.
- Veiller à ce que l'allocation de financements au titre de l'action climatique et de la réduction des risques de catastrophe donne la priorité aux pays aux capacités les plus limitées et les plus exposés aux risques.
- Modifier les procédures de sorte que le niveau local puisse avoir accès au financement multilatéral de l'action climatique aux fins du renforcement de la résilience des communautés et des capacités à long terme en matière institutionnelle et d'intervention.
- Intensifier le soutien aux approches anticipatives, de sorte que davantage de personnes puissent recevoir une assistance avant les chocs prévisibles.
- Aider les organisations humanitaires à mettre en place une approche plus verte (qui devrait comprendre une budgétisation adéquate du renforcement des systèmes et prévoir des achats durables), et se coordonner entre eux pour éviter les contradictions dans leurs exigences à l'égard des bénéficiaires des fonds.



Mozambique, 2020. À Praia Nova, la population peine encore à se relever un an après le passage du cyclone Idai.

© IFRC / Anette Selmer-Andresen

À l'attention des institutions et des experts des changements climatiques

- Faire leur et promouvoir une gestion plus efficace des risques de catastrophes causées par les changements climatiques, en tant qu'élément capital de l'adaptation et donc qu'objectif important de l'action climatique mondiale et nationale, parallèlement à l'atténuation.
- Relier les outils analytiques (ainsi que les instruments de politique et de financement) visant l'adaptation à long terme à l'action à court terme fondée sur les prévisions et à l'intervention consécutive aux catastrophes.
- Redoubler d'efforts, en coopération avec les partenaires humanitaires et du développement, pour veiller à ce que les communautés reçoivent en temps voulu des informations scientifiques compréhensibles sur les risques climatiques.
- Prendre appui sur l'expérience des communautés de l'humanitaire et de la réduction des risques de catastrophe en matière de gestion des chocs, qui inclut la nécessité d'adopter des approches multilatérales et de privilégier fortement la mise en œuvre au niveau local.

À l'attention de tous

- Veiller à ce que les personnes les plus vulnérables soient considérées comme prioritaires dans l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe.
- Être davantage à l'écoute des communautés pour cerner leurs connaissances, leurs mécanismes d'adaptation, leurs pratiques et les besoins liés à la crise climatique et pour concevoir des programmes culturellement appropriés.
- Aider les dirigeants de la société civile et les communautés dans leurs efforts visant l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe, et leur donner les moyens d'agir.
- Briser les cloisonnements et travailler ensemble pour faire face aux risques de catastrophe liés à l'évolution du climat.

Le temps de l'action est venu

Le COVID-19 a démontré que l'humanité a la capacité de reconnaître une crise mondiale et d'y réagir, en trouvant des ressources là où aucune ne semblait disponible et en prenant rapidement des mesures sans précédent pour riposter à la pandémie.

Les changements climatiques posent à l'humanité un défi encore plus grand que le nouveau coronavirus, un défi qui menace littéralement notre survie sur le long terme.

Nous devons réagir à cette menace en prenant des mesures pour enrayer les changements climatiques. En même temps, nous devons nous employer à éviter les décès et les dommages dont les catastrophes climatiques sont déjà la cause.

Nous devons tous, gouvernements, donateurs, humanitaires et communautés du développement, du climat et de l'environnement, agir efficacement avant qu'il ne soit trop tard. Ne laissons pas passer la possibilité de le faire.

Télécharger la version complète du rapport [ici](#).

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.



La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) est le plus grand réseau humanitaire au monde, qui compte **192 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge membres** et quelque **14 millions de volontaires**. Nos volontaires sont présents dans les communautés avant, pendant et après les crises et les catastrophes. Nous œuvrons dans les environnements les moins accessibles et les plus complexes afin de sauver des vies et de promouvoir la dignité humaine. Nous aidons les communautés à devenir plus fortes et plus résilientes pour que chacun puisse mener une vie sûre et saine, et avoir des possibilités de prospérer.